

## UN COLLIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL DATANT DU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

PAR LE DR GEORGE SANDERS

Au temps de la Révolution française, l'Assemblée nationale législative décida le 6 août 1791 la suppression des vieux ordres royaux de chevalerie, à savoir l'ordre du Saint-Esprit, l'ordre de Saint-Michel et l'ordre royal de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem. Cette décision marqua la page la plus noire de l'histoire de la phaléristique française, car elle entraîna la disparition définitive des insignes de ces vieux ordres. Patrick Spilliaert relève dans son *Insignes de l'ordre du Saint-Esprit* que pour autant ils ne disparurent pas tous du jour au lendemain, et qu'il fallut attendre le second Empire pour voir les derniers se retrouver à la fonte<sup>1</sup>.

Pour qui se souvient de ce passé, le 22 mai 2016 marque au contraire un jour faste dans les annales de la phaléristique française, lorsque pour la première fois un musée français put présenter un collier de l'ordre de Saint-Michel (Ill. 1), mieux encore, un exemplaire datant de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le musée le plus approprié, puisque cette pièce exceptionnelle est exposée au musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie à Paris. Autre particularité qui mérite d'être signalée, ce collier vient des Pays-Bas. Certes, ce n'est pas le seul conservé dans ce pays, mais c'est l'occasion de nous arrêter un instant sur les relations entre les Pays-Bas et la France à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XVII<sup>e</sup>, et sur le rôle qu'y joua l'ordre de Saint-Michel<sup>2</sup>.

### La République des Provinces-Unies

Rappelons qu'en 1568 les dix-sept provinces néerlandaises – en gros les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg d'aujourd'hui – se soulevèrent contre leur souverain légitime, Philippe II, roi d'Espagne. Au fil de cette longue lutte, les provinces du nord échappèrent progressivement à l'autorité du roi, qu'en 1581 finalement elles abjurèrent comme souverain. Après plusieurs tentatives infructueuses pour se trouver un nouveau souverain, les États des provinces rebelles décidèrent d'assumer eux-mêmes la souveraineté<sup>3</sup>. C'est ainsi qu'à partir de 1588 il n'y eut plus de souverain unique pour tous ces territoires, mais que les États de Gueldre, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise et Overijssel furent, chacun pour sa part, détenteurs de la souveraineté. En 1595 les rejoignit finalement la Groningue (Ill. 2). Siégeaient dans les assemblées

1 Spilliaert (P.), *Les insignes de l'Ordre du Saint-Esprit. Colliers, croix, plaques, chapelets et autres ornements distribués à Messieurs les chevaliers, prélates et officiers des Ordres du roi*, Paris 2016. Je remercie l'auteur qui m'a permis de lire son texte avant sa publication.

2 Je remercie volontiers mes collègues du musée de la Légion d'honneur et la rédaction du *Bulletin* qui m'ont demandé de rédiger cette contribution. On ne peut guère imaginer de plus grand honneur.

3 Le meilleur ouvrage sur l'histoire de la République publié en anglais est incontestablement Israël (J.R.), *The Dutch Republic. Its Rise, Greatness, and Fall, 1477-1806*, Oxford, 1995.

de ces provinces des représentants élus de la noblesse et des villes, les États agissant comme souverains de chaque province.

Mais ces États des sept provinces souveraines se retrouvaient pourtant au sein de deux instances communes – le Conseil d'État et les États-Généraux – pour traiter de concert de questions d'intérêt général, tels la défense commune, son financement, et la politique étrangère. Au fil des ans, les États-Généraux devinrent l'organe le plus important, et à partir de 1593 l'assemblée siégea même tous les jours. Chaque province y déléguait des représentants. Il faut noter que, contrairement à ce qu'on pensait souvent à l'étranger, les États-Généraux n'avaient pas la souveraineté, mais en exerçaient certaines fonctions par délégation des sept provinces souveraines.

Même le *stadhouder*, à l'origine simple lieutenant du souverain en son absence, trouvait sa place dans ce nouveau système républicain. Officiellement, il n'était que le premier des fonctionnaires de la province qui l'avait nommé, mais en réalité la puissance et le prestige des princes d'Orange – au XVII<sup>e</sup> siècle nommés *stadhouders* dans la plupart des provinces – leur assuraient une position bien plus éminente que celle d'un simple "serviteur de l'État".

Les décisions dans les domaines qui dépendaient des débats entre les diverses provinces au sein des États-Généraux ne pouvaient être prises qu'au bout d'une procédure peu efficace, souvent d'une lenteur exaspérante. Premier handicap, l'assemblée ne pouvait débattre que des questions préalablement inscrites à l'ordre du jour, sans jamais pouvoir s'en écarter, même si l'actualité l'exigeait. Second handicap, les décisions importantes ne pouvaient être prises qu'à l'unanimité, ce qui bien souvent obligeait les représentants à retourner dans leurs provinces pour consulter leurs mandants. Troisième handicap, non seulement la présidence de l'assemblée était tournante et changeait chaque semaine, mais la composition de certaines délégations changeait aussi régulièrement.

On comprendra que les étrangers avaient peine à s'y retrouver dans un système de gouvernement aussi complexe. En revanche, il permettait à des fonctionnaires compétents et énergiques, profitant de leur grande expérience, de leurs vastes connaissances, des ré-



Ill. 2. La République des Provinces-Unies, 1648.

seaux qu'ils s'étaient créés au fil de leur longue carrière, de s'imposer face à ces membres des États-Généraux ou des États provinciaux qui changeaient si souvent. Cela valait, bien sûr, pour les *stadhouders*, tels les princes Maurice, Frédéric-Henri et Guillaume III, mais aussi pour des personnalités énergiques comme les secrétaires des États de Hollande, le *landsadvocaat* Johan van Oldenbarnevelt et le *raadpensionaris* Johan de Witt, ou les greffiers des États-Généraux de la famille Fagel, tous blanchis sous le harnais.

Celui qui voulait connaître la marche des affaires dans la République, ou, mieux encore, l'influencer, devait donc avoir beaucoup d'amis.

### **La France et la République, d'abord alliées, puis adversaires**

La longue alliance qui unit pendant près de trois quarts de siècle le *rex christianissimus* de la France catholique et les protestants de la République est moins surprenante qu'on ne peut le penser au premier abord. En effet, le roi et la République avaient un ennemi commun, le tout-puissant empire des Habsbourg, où, disait-on, le soleil ne se couchait jamais. Une France des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles qui se sentait étouffer dans l'étau mortel que formaient le Royaume d'Espagne, les possessions des Habsbourg en Italie et aux Pays-Bas, et l'empire allemand qu'ils dominaient. Et une République qui mena de 1568 à 1648 une longue guerre contre le roi d'Espagne, Philippe II, et ses successeurs. Deux pays qui avaient donc toutes les raisons de s'entendre.

Mais il est logique aussi que cette alliance, qui fut souvent bonne et cordiale – malgré parfois de profonds différends et des frictions – trouva sa fin dans les années soixante du XVII<sup>e</sup>. Et pendant la Guerre de Hollande (1672-1678), on vit en effet les armées de Louis XIV envahir presque tout le territoire de la République, au point que dans la mémoire collective des Néerlandais, 1672 demeure "l'année terrible", celle qui laissa "le peuple sans raison, le gouvernement sans espoir et le pays sans avenir". L'Espagne ayant perdu son hégémonie européenne aux traités de Westphalie de 1648 et à la paix des Pyrénées en 1659, la disparition de la menace habsbourgeoise remit au premier plan les intérêts opposés de Louis XIV et de la République, et les deux alliés d'hier devinrent à partir de 1667 deux ennemis jurés, avec pour conséquence que les Pays-Bas méridionaux (grossièrement la Belgique actuelle) furent presque constamment, et pendant des décennies, le principal théâtre de la guerre en Europe.

### **Les chevaliers néerlandais de l'ordre de Saint-Michel**

Dans les relations franco-néerlandaises, les lettres d'anoblissement et les lettres de chevalerie dans l'ordre de Saint-Michel octroyées à des Néerlandais constituent des instruments importants dans les mains du roi de France, qui cherche ainsi à se concilier des dirigeants et notables des Pays-Bas. Dès 1604, l'ambassadeur de France auprès de la République Paul Choart, seigneur de Buzenval, en signale l'attrait sur les Néerlandais et évoque dans une lettre au marquis de Villeroy 'une maladie épidémique de ce pays, qui est de vouloir avoir des titres de chevalerie'<sup>4</sup>. Un appétit de titres, de distinctions et d'honneurs qui ne diminue nullement dans les années qui suivent. La question est régulièrement évoquée dans les séances des États-Généraux ou des États des diverses pro-

---

4 Cité dans Vreede (G.W.), *Inleiding tot eene geschiedenis der Nederlandsche diplomatie*, II.1, Utrecht, 1858, 324, note 3.

vinces. On y est bien conscient ‘qu’ainsi ceux qui en bénéficient s’attachent fortement à ceux qui leur confèrent ces titres honorifiques’<sup>5</sup>. À l’instigation des États de Zélande, les États-Généraux décident même ‘d’interdire expressément à tous ceux qui au nom de la Généralité vont dans une ambassade, commission ou toute autre députation ou mission, dans le pays ou à l’étranger, d’accepter de tels honneurs sous peine de révocation et de poursuites’<sup>6</sup>. Et en 1653 les ‘Hauts et Puissants Seigneurs’ – le titre donné aux États-Généraux – décident que le texte de la résolution de 1651 sera dorénavant repris dans les instructions données aux envoyés partant à l’étranger.

Mais Louis XIII et Louis XIV sont passés maîtres dans l’art subtil de tirer profit de cette ‘maladie épidémique’ qui frappe alors les élites néerlandaises, et ils se montrent particulièrement généreux dans l’octroi de l’ordre de Saint-Michel. L’étude approfondie sur les origines de sa famille que Ploos van Amstel publie en 1990 dans la prestigieuse revue de généalogie *De Nederlandsche Leeuw* montre bien l’ampleur de cette manne de titres et d’honneurs. Ploos commence par son ancêtre Adriaen Ploos (1585-1639), auquel Louis XIII confère dès 1621 un titre de noblesse, puis le nomme, huit ans plus tard, en 1629, chevalier de l’ordre de Saint-Michel<sup>7</sup>. Ploos étudie le lien entre les nominations dans l’ordre et les anoblissements dont bénéficient des Néerlandais, et dans l’annexe IV de cette étude, ayant exploité aussi bien des sources écrites et des archives que des monuments funéraires et des épitaphes, il donne une liste des Néerlandais chevaliers de l’ordre, liste qui d’ailleurs ne se prétend pas exhaustive, mais plutôt un premier essai<sup>8</sup>. Ploos énumère 65 chevaliers néerlandais ; j’en ai moi-même encore trouvé sept, et rien ne prouve qu’il n’y en eut davantage (voir annexe)<sup>9</sup>.

Ce qui frappe, c’est que pour près de la moitié de ces chevaliers on ne connaît pas la date de leur nomination dans l’ordre. Pourquoi ? Parce que la République ne tient pas de registre central de ces titres honorifiques et ne connaît pas de réglementations dans ce domaine – ce qui n’empêche d’ailleurs pas les chevaliers de se montrer ostensiblement très fiers de leur titre. Pour autant, cela ne signifie nullement qu’il n’existe aucune information sur les nominations de Néerlandais. Les archives de la famille Pauw, par exemple, contiennent, dans les pièces du secrétaire des États de Hollande, le *raadpensionaris* Adriaan Reiniersz Pauw (1585-1653), une liste alphabétique de ‘ceux aux Pays-Bas qui ont reçu de quelque empereur, roi, ou Prince quelque titre honorifique, que ce soit nomination de chevalier, anoblissement, nouvelles armes, ou titre semblable’ (Ill. 3), liste qui comprend aussi 34 des 65 chevaliers cités par Ploos<sup>10</sup>. Ce type d’informa-

5 *Ibid.*, 324-325. La citation est reprise d’une résolution des États de Hollande, 1<sup>er</sup> juillet 1620.

6 Nationaal Archief, archives des États-Généraux, inv. nr. 3257, Deuxième série des registres des résolutions ordinaires 1651, fol. 510, 10 août 1651.

7 Ploos van Amstel (G.), ‘Unde venis, Ploos van Amstel? Verdichtsel en waarheid over een afstamming’, *De Nederlandsche Leeuw* 107 (1990), 177-283.

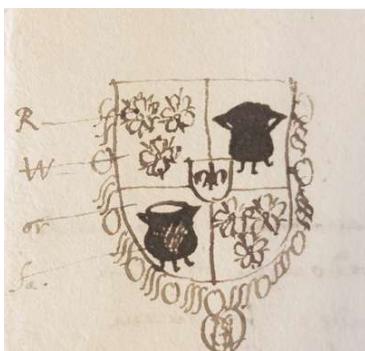
8 *Ibid.*, 263-265. Hélas, l’auteur ne précise pas les sources imprimées, archives, monuments funéraires et épitaphes qu’il a consultés dans ses recherches.

9 Elle ne mentionne pas les chevaliers nommés dans l’ordre avant l’établissement de la République. On notera par ailleurs qu’au XVIII<sup>e</sup> siècle il n’y eut aucun Néerlandais nommé dans l’ordre, à l’exception de Gerard Meerman en 1764, cf. Fauconpret (B. de), *Les chevaliers de Saint-Michel 1665-1790. Le premier ordre de mérite civil*, Paris 2007, 173.

10 Nationaal Archief, archives de la famille Pauw van Wieldrecht, inv. nr. 66 : «Legationes, historica, curialia et resolutiones ... citra easdem», annotations relatives au cérémonial diplomatique

mations était fort important pour le *raadpensionaris*. Dans sa liste, ainsi que dans ses recueils d'annotations, Pauw reprend des croquis des blasons, pour bien mettre en évidence les conséquences héraldiques des anoblissements et des nominations de chevalier. Les armes de Gaspar van Vosbergen jr, s'inscrivant dans le collier de l'Ordre de Saint-Michel (Ill. 4)<sup>11</sup>, en fournissent un bon exemple.

Ce qui vaut pour la date des nominations, vaut, à plus forte raison, pour les motifs qui les expliquent et pour le contexte propre à chaque chevalier néerlandais. En fait, nous devons constater que la ‘clientèle’ néerlandaise du roi de France demeure difficile à cerner sans recherche biographique approfondie<sup>12</sup>. Certains groupes se précisent pourtant. Celui des diplomates – les ambassadeurs Aerssen père et fils, le consul néerlandais à Calais Glarges de Montigny, Knuyt, Manmaker, Adriaen



III. 4. Armes dessinées  
de Gaspar van Vosbergen jr.,  
s'inscrivant dans  
le collier de l'ordre de Saint-Michel  
(Nationaal Archief, La Haye,  
archives de la famille  
Pauw van Wieldrecht).

Reiniersz Pauw  
et Van Vosber-  
gen – tous nom-

més sous Louis XIII, tandis que Louis XIV n'en nommera aucun. Seconde catégorie, très évidente, celle des marins – Cabbeljau, Van Dorp, Evertsen, De Ruyter, Tromp, De With et Haultain –, nommés pour services rendus à la couronne de France.

Avec 72 chevaliers – et peut-être plus – dans l'ordre de Saint-Michel, tous nommés en une période de moins de 70 ans, les Néerlandais sont particulièrement nombreux dans cet ordre français. Mais nous ne disposons pas de données permettant d'établir une comparaison fondée avec le nombre de chevaliers d'autres nations.

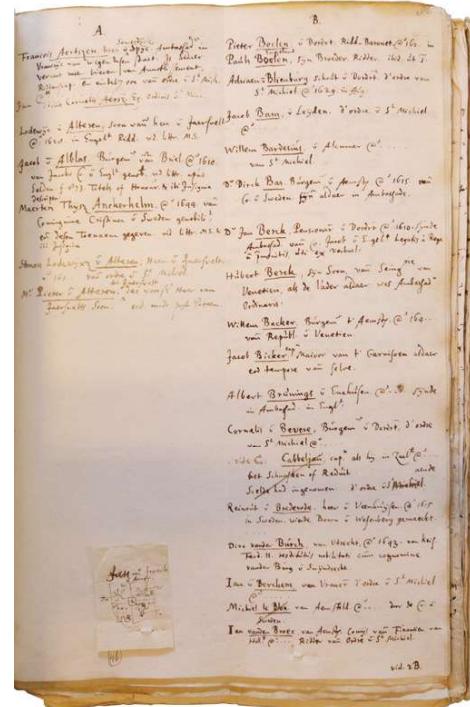
## Chaînes, pendentifs et portraits

Diverses collections publiques ou particulières possèdent des insignes ayant appartenu à sept chevaliers néerlandais de l'ordre de Saint-Michel. Dans l'ordre de leurs nominations, on trouve successivement des insignes ayant appartenu à Hendrick

dans divers pays, listes et règlements s'appliquant aux missions diplomatiques des États-Généraux, surtout d'application après les paix de Münster 1645, Moscovie 1648 et Angleterre 1649, et aux déclarations des envoyés, vers 1655.

11 Je n'ai pas trouvé de données pertinentes dans les archives des greffiers des États-Généraux.

11 Je n'ai pas trouvé de données pertinentes dans les archives des  
12 Des recherches sur ce sujet excéderait le cadre de cet article.



III. 3. Liste de "ceux qui aux Pays-Bas ont reçu de quelque empereur, roi ou prince quelque titre honorifique, soit de Chevalerie, de Noblesse, de nouvelles Armes, ou de même nature" (Nationaal Archief, La Haye, archives de la famille Pauw van Wieldrecht).

Thibaut (1650)<sup>13</sup>, Johan Huydecoper van Maarsseveen (1650)<sup>14</sup>, Frederik Cousebant (1654)<sup>15</sup>, Hendrick de Sandra (1657)<sup>16</sup>, Marinus Stavenisse (1661)<sup>17</sup>, Cornelis Lampsins (1662)<sup>18</sup> et Michiel Adriaensz de Ruyter (1666)<sup>19</sup>. On connaît encore aujourd’hui les colliers de Thibaut, De Sandra, Stavenisse et Lampsins, le pendentif de l’amiral De Ruyter et les croix de Huydecoper van Maarsseveen et Cousebant. L’article traitant uniquement des colliers du XVII<sup>e</sup> siècle, il laissera de côté les croix de Huydecoper et Cousebant, ainsi que le collier de Thibaut, dont les maillons et le pendentif portent des marques néerlandaises des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ce qui implique qu’il ”s’agit très certainement d’une copie – de grande qualité – exécutée à la fin du XVIII<sup>e</sup> ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle ”<sup>20</sup>.

Les nominations de De Sandra (1657), Stavenisse (1661), Lampsins (1662) et De Ruyter (1666) ne s’échelonnent que sur une dizaine d’années. Outre les trois colliers et le pendentif de De Ruyter, il existe encore un nombre assez important de portraits de chevaliers néerlandais qui se firent représenter portant la chaîne et le pendentif de l’Ordre<sup>21</sup>. Ce sont aussi bien des portraits peints que des gravures ou des sculptures funéraires, qui complètent heureusement les insignes conservés. Ces portraits représentent, dans l’ordre des nominations des chevaliers, Adriaan Reiniersz Pauw (1624), Witte Cornelisz de With (1646) (*Ill. 5*) – dont on connaît divers portraits peints et un monument funéraire –, Adriaan Adriaansz Pauw (avant 1654) – qui sur un portrait de famille peint par Mijtten porte le collier de l’ordre de l’épaule droite vers la hanche gauche, ce qui est tout à fait contraire à l’usage – et De Ruyter (1666), dont il existe de nombreux portraits, le plus important étant celui peint par Ferdinand Bol – un exemplaire en était accroché dans chacune des cinq amirautés que comptait la République (*Ill. 6*). D’autres – comme De With (1646), Evertsen (1646) et De Vigny (1648) – se firent représenter avec le pendentif accroché à un ruban, d’autres encore – tels Renier Adriaan Pauw (1635), Coppes (vers 1652), De Sandra (1653), Pompe van Meerdervoort (1661) et Lampsins (1662) – avec la croix de Malte à un ruban. Mais tous, sans aucune exception, portent le pendentif ou la croix à un ruban en sautoir.

13 Musée de la Légion d’honneur et des ordres de chevalerie, Paris, inv. nr. 02099, 114,5 cm, 140 grammes.

14 Collection particulière, croix et lettres de chevalier illustrées, in J.-P. Collignon, *Ordres de Chevalerie. Décorations et médailles de France*, Paris, 2004, 26-27, III. 16-18 ; croix : 68,0 mm.

15 Ploos van Amstel, 266 : en 1990 dans la collection du baron del Marmol, Bruxelles.

16 Paleis Het Loo, Apeldoorn, Pays-Bas, prêt de la Stichting tot Instandhouding van het Museum van de Kanselarij der Nederlandse Orden, inv. nr. E262, croix : 78,4 x 78 mm, collier et croix : 205,13 grammes.

17 Musée de la Légion d’honneur et des ordres de chevalerie, dépôt de famille néerlandais, Paris, 145 grammes.

18 Rijksmuseum Amsterdam, inv. nr.: NG384 (collier): pendentif 4,5 x 4 cm; NG 385 (croix): 5,1 x 5,1 cm. Je remercie Gijs van der Ham, conservateur au département Histoire, et Joosje van Bennekom, restaurateur à la section Métaux, service Conservation et Restauration, qui m’ont permis d’étudier le collier de Lamspins.

19 Le Scheepvaartmuseum, Amsterdam, prêt de la Kweekschool van de Zeevaart, inv. nr. 1990.0945, 7 x 4 cm, 85 grammes.

20 *Grands Colliers. L’orfèvrerie au service d’un idéal*, Paris, 1997, 14-16.

21 On n’a repris que des portraits contemporains des chevaliers de l’ordre de Saint-Michel. Des recherches plus poussées sont souhaitables. Voir la base de données du RKD (Institut néerlandais d’histoire de l’art), <https://rkd.nl/en>.

Les représentations de De With et De Ruyter se distinguent si nettement par la qualité de l'exécution et le souci du détail que nous pouvons en conclure que les portraitistes ont pu étudier de près pendant un certain temps les insignes de l'ordre, ce qui rend ces portraits particulièrement précieux pour notre étude<sup>22</sup>.

### *La chaîne*

La chaîne du collier de De Sandra (Ill. 7) compte 29 maillons, soit en alternance quinze coquilles superposées et quatorze cordelières entrelacées<sup>23</sup>. Sur chaque côté des coquilles se fixe une bélière où s'accroche un petit anneau permettant d'attacher les coquilles aux cordelières. Les liens horizontaux où s'attachent les entrelacs forment aux deux extrémités une bélière. Tous les maillons sont moulés (Ill. 8).

Les doubles coquilles pointent vers l'extérieur, ce qui est tout à fait inhabituel. Elles forment un motif dessinant neuf côtes ondées placées en rayon ou en spirale. Les côtes sont incrustées d'émail blanc. Sur la coquille supérieure, perpendiculairement aux côtes, sont peintes deux lignes continues noires, alors que sur la coquille inférieure il n'y en a qu'une. Le verso des coquilles n'est pas décoré. Les maillons en forme de cordelières entrelacées se composent de cinq boucles complètes, en forme de S, fixées sur deux liens horizontaux. Les boucles sont incrustées d'émail blanc, elles portent un motif peint de larges diagonales noires. Les liens horizontaux où s'attachent les boucles ne sont pas émaillés, ce qui met mieux en évidence le motif noir et blanc des entrelacs.

Les chaînes de Stavenisse (Ill. 9) et Lampsins (Ill. 10) sont très différentes. Elles comptent chacune 24 maillons, soit, en alternance, douze coquilles simples et douze cordelières entrelacées. À chacun des quatre coins des coquilles



Ill. 5. Witte Cornelisz de With (1599-1658), vice-amiral de Hollande et de Frise occidentale, par Hendrick Martensz Sorgh (Scheepvaartmuseum, Amsterdam)



Ill. 6. Michiel Adriaensz de Ruyter (1607-1676), admiral de Hollande et de Frise occidentale, par Ferdinand Bol (Rijksmuseum Amsterdam).

22 Il s'agit des portraits de Witte Cornelisz de With au Scheepvaartmuseum Amsterdam, inv. nr. S.1728(01) (Ill. 5), de Michiel Adriaensz de Ruyter au Rijksmuseum, inv. nr. SK-A-44 (Ill. 6) et de Witte Cornelisz de With de la main d'Abraham Westerveld, cf <https://rkd.nl/en>.

23 Fauconpret (B. de), 17 : 'un peu plus tard (après la réforme du collier en 1516), les coquilles simples seront parfois remplacées par des coquilles disposées deux par deux, l'une au-dessus de l'autre'.



III. 7. Collier de l'ordre de Saint-Michel, donné à Hendrick de Sandra (1619-1707) (Palais Het Loo, Apeldoorn, prêt de la Stichting tot Instandhouding van het Museum van de Kanselarij der Nederlandse Orden.



III. 8. Détail du collier de De Sandra.

III. 10. Collier de l'ordre de Saint-Michel,  
donné à Cornelis Lampsins (1600-1664)  
(Rijksmuseum Amsterdam).



III. 9. Collier de l'ordre de Saint-Michel,  
donné à Marinus Stavenisse (1601-1663),  
seigneur de Brijdorp et Botland, 1661.



III. 11. Détails des colliers de Stavenisse et Lampsins ; à gauche : Stavenisse, à droite : Lampsins

est fixée une bélière où s'accroche un anneau, qui attache les coquilles aux entrelacs. Ceux-ci ne portent pas de bélière parce qu'à chaque coin ils se recourbent et forment ainsi une espèce de bélière. Tous les maillons sont moulés, les entrelacs ont été ajourés à la main (Ill. 11).

Les coquilles pointent vers l'intérieur et dessinent un motif de côtes ondées disposées en rayon ou en spirale. Les côtes sont incrustées d'émail blanc. Perpendiculairement aux côtes sont peintes des lignes continues noires, en alternance large ou mince. Aucune de ces coquilles n'est décorée sur sa face arrière.

Les entrelacs s'amorcent en haut à gauche, se poursuivent en ligne continue et s'achèvent en bas à droite, formant ainsi un motif de cinq boucles complètes en forme de S, avec des liens horizontaux et diagonaux. Les boucles sont incrustées d'émail blanc, avec en superposition un motif de diagonales peintes, en alternance large ou mince, leur orientation étant contraire à celle des liens diagonaux entre les boucles. Les liens horizontaux et diagonaux entre les boucles ne sont pas émaillés, ce qui fait mieux ressortir le motif noir et blanc des entrelacs<sup>24</sup>. Les boucles en S de la chaîne de Lampsins ont leur face arrière incrustée d'émail blanc.

Les chaînes de Stavenisse et Lampsins sont très proches par la structure, mais diffèrent par l'exécution. Les espaces entre les côtes des coquilles de la chaîne de Lampsins sont plus grands, les coquilles sont moins côtelées et leurs extrémités moins bombées.

La chaîne de De With sur le portrait de Sorgh (Ill. 5) et celle de De Ruyter sur le portrait peint par Bol (Ill. 6) présentent les mêmes caractéristiques que celles de Stavenisse et Lampsins, les coquilles simples émaillées de blanc dessinant un motif de côtes ondées placées en rayons avec des lignes noires et les entrelacs avec leur motif caractéristique de cinq boucles complètes en S en émail noir et blanc, et les liens horizontaux et diagonaux non décorés (Ill. 12).



Ill. 11 et Ill. 12. Détails des colliers de De With et De Ruyter ; à gauche : De With ; à droite : De Ruyter.

24 Une étude attentive montre que le commencement et l'extrémité des entrelacs (les bélières en haut à gauche et en bas à droite) ne sont pas émaillés, alors que les bélières en haut à droite et en bas à gauche, qui font partie d'une boucle, le sont partiellement.

### *Le pendentif*

La chaîne porte un pendentif, du type de celui que reçoivent pratiquement tous les chevaliers néerlandais nommés au XVII<sup>e</sup> siècle. Ajouré sur ses deux faces, il a un médaillon rond ou ovale représentant en haut-relief Saint-Michel transperçant de sa lance le démon. Le listel est bordé en alternance de six coquilles et de six cordelières, toutes également travaillées à jour. Saint-Michel, le démon, les coquilles et les cordelières sont incrustés d'émail polychrome.

Il existe diverses exécutions du pendentif. Ceux de Stavenisse et de De Ruyter (*Ill. 13*) sont identiques : le saint porte une tunique à rayures rouges, blanches et bleues, des bottes orange, et une bannière bleue élégamment ondée, sa peau est blanche, son aile rose rouge avec du blanc. Le démon est à terre, bras et jambes écartés, tête baissée, sa peau est rouge. Le médaillon, ovale, n'est pas émaillé, les coquilles et cordelières le bordant sont émaillées en blanc sur les deux faces, et ornées d'un motif de lignes noires. Des bélières sont montées sur la première coquille (celle du haut) ainsi que sur les seconde, quatrième et sixième coquilles ; aux trois bélières du haut s'accrochent les chaînettes qui attachent le pendentif à la chaîne ou au ruban. Seule la bélière du haut est émaillée en bandes alternativement blanche et noire. Le pendentif peint par Bol (*Ill. 12*) semble être une représentation assez réaliste de celui conservé de De Ruyter, encore que les couleurs du saint soient un peu différentes. On notera qu'au pendentif peint par Bol s'accroche un petit ruban bleu avec un nœud.

Si Lampsins fut nommé dans les années soixante du XVII<sup>e</sup> siècle, comme Stavenisse et De Ruyter, son pendentif est différent du leur (*Ill. 14*). Cela vaut pour le positionnement du saint et du démon et leurs couleurs, pour le médaillon qui chez Lampsins est émaillé des deux côtés de lignes noires et blanches, pour la bélière du haut, qui chez lui n'est pas émaillée<sup>25</sup>. Le saint porte une tunique orange, la peau du démon semble rouge avec du blanc.

Sur les portraits peints par Sorgh (*Ill. 11*) et Westerveld de De With, le pendentif est tout différent : Saint-Michel, ici casqué, et avec deux ailes, n'est pas armé d'une lance, mais d'une épée et d'un bouclier. Le démon est couché sur le dos et recouvre complètement le bas de l'encadrement. L'ovale encadrant la scène n'est pas émaillé, il n'est pas bordé de six coquilles et cordelières, mais de huit, toutes émaillées. Ce pendentif rappelle nettement ceux de la collection du musée de la Légion d'honneur, qui datent de la fin du XVI<sup>e</sup> ou du début du XVII<sup>e</sup> (*Ill. 15*)<sup>26</sup>. Si les deux peintres semblent bien avoir représenté le même pendentif, l'accrochage est tout différent : Sorgh l'accroche à trois chaînettes, Westerveld à une seule bélière. On notera que Sorgh a noué sur le pendentif de De With un petit ruban bleu avec un nœud.

---

25 Les pendentifs de Stavenisse, Lampsins et De Ruyter ont des dimensions très proches : le premier mesure 5 x 4 cm, le second 4,5 x 4 cm et le troisième 7 x 4 cm. La hauteur du troisième inclut incontestablement l'anneau et les chaînettes. Le collier de Stavenisse pèse au total 145 grammes, celui de Lampsins n'a pas été pesé. Le pendentif de De Ruyter pèse 85 grammes.

26 MLHOC, inv. nr. 08279, pendentif de l'ordre remis à Martin de Vanssay, seigneur de Labarre de Conflans, vers 1607 ; MHLOC, dépôt Alma FRC, 2015, pendentif de l'ordre, fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Tous deux représentés dans Collignon, 26, *Ill. 14*.



■ Ill. 13. Pendentifs de Stavenisse (à gauche) et Michiel Adriaensz de Ruyter (à droite).



■ Ill. 14. Détail du collier de Lampsins.

■ Ill. 15 Pendentif de l'ordre, fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Revenons sur le collier de De Sandra : il n'a pas de pendentif, mais une croix de Malte. Pourtant, il paraît peu probable que De Sandra n'ait jamais porté une telle combinaison. Il nous a laissé divers portraits peints, et sur ceux le représentant portant l'ordre de Saint-Michel, la croix de Malte est toujours accrochée à un ruban en sautoir (Ill. 16). L'étui de maroquin rouge qui accompagne le collier de l'ordre a été conservé, lui aussi ; de petites cloisons verticales le divisent en compartiments destinés à accueillir non seulement le collier et le pendentif, mais aussi la croix de Malte. Comme Lampsins, De Sandra reçut une chaîne avec non seulement un pendentif, mais aussi une croix de Malte. On a déjà relevé que les coquilles du collier pointent vers l'extérieur, ce qui est tout à fait inhabituel. Un examen attentif montre que l'accrochage de la croix au collier est très maladroit, très différent de l'accrochage habituel à des chaînettes. On peut penser qu'à un moment ou un autre le pendentif fut détaché de la chaîne et remplacé par la croix, et que la chaîne fut remontée par erreur à l'envers – ce qui expliquerait aussi pourquoi les maillons sont en nombre inégal, et l'ajout à ce moment-là d'un ornement supplémentaire entre les branches de la croix de Malte, qu'on ne retrouve sur aucun des portraits de De Sandra.

#### *Colliers et croix*

Ni ces colliers ni ces pendentifs ne portent de marque contemporaine, ce qui fait qu'il est impossible de se prononcer sur leur fabrication. Mais nous pouvons raisonnablement supposer que les orfèvres qui exécutaient les insignes de l'ordre du Saint-Esprit fabriquaient aussi ceux de l'ordre de Saint-Michel<sup>27</sup>. Les grandes différences constatées entre ces insignes datant d'une période couvrant moins de vingt ans semblent bien indiquer que les colliers plus anciens, du fait leur réutilisation pour de nouveaux chevaliers, avaient souvent une longue durée de vie, et que les chaînes et pendentifs étaient combinés de façon assez arbitraire.

À un certain moment, le pendentif accroché à une chaîne fait place à une croix de Malte portée à un ruban – comme c'était déjà le cas dès sa création pour l'ordre du Saint-Esprit<sup>28</sup>. La date de ce changement ne prête guère à discussion ; le collier disparut de la vie publique lors des profondes réformes de l'ordre en 1661-1665<sup>29</sup>. En revanche, les auteurs sont partagés sur le début de ce processus : celui des *Grands colliers* dit ‘à partir de l'année 1560’, De Fauconpret le situe dans ‘la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle’, Pinoteau, de ‘la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle’, et Collignon le place dans les réformes de 1661-1665<sup>30</sup>.

La pratique néerlandaise ne semble pas uniforme, d'autant plus que, ici aussi, les données connues sont sommaires, et que souvent nous ignorons avec exactitude ce que chaque chevalier a reçu. Ce qui est certain, c'est que jusque dans les années 60 du XVII<sup>e</sup> siècle, les chevaliers reçoivent encore un collier, mais nous savons aussi que De Sandra et Lampsins reçurent aussi tous deux la croix de Malte. En revanche, les

---

27 Spillaert (P.), *op. cit.*

28 Spillaert (P.), *op. cit.*

29 Le règlement du 14 juillet 1661 stipule que le collier ne sera plus porté que ‘aux quatre bonnes fêtes de l'année, et au jour et fête de Saint-Michel’, cf. De Fauconpret, 31, note 3.

30 *Grands Colliers*, 116 ; Fauconpret (B. de), 30 ; Pinoteau (H.), *Études sur les ordres de chevalerie du Roi de France*, Paris, 1995, 33 et Collignon (J.-P.), *Ordres de Chevalerie*, 23.



Ill. 16. Hendrick de Sandra (1619-1707),  
par Pieter van Anraadt  
(Museum De Waag, Deventer).

Saint-Michel. En 1677 il fut nommé *commandeur* de Deventer, donc commandant de la garnison casernée dans cette ville. Il mourut en 1707 à Delft<sup>33</sup>.

Nous savons malheureusement fort peu de Marinus Stavenisse, seigneur de Brijdorp et Botland. Né le 1<sup>er</sup> mars 1601 à Zierikzee, où son père a occupé diverses fonctions dans le gouvernement de la ville – il en fut bourgmestre en 1607 –, il épouse en 1631 Cornelia Mogge, dont il a deux filles et un fils. Après le décès de Cornelia en 1649, il épouse en secondes noces Maria de Huijbert. Comme son père, il occupe plusieurs fonctions dans le gouvernement de Zierikzee, dont il est, notamment, secrétaire, conseiller et bourgmestre. À partir de 1654 il est député des États de Zélande aux États-Généraux. Le 24 juin 1661, il est nommé chevalier dans l'ordre de Saint-Michel, sans que l'on sache ce qui lui vaut cet honneur. Il décède le 15 octobre 1663, à 62 ans, à Zierikzee. On connaît de lui deux portraits pratiquement identiques de la main du peintre de Delft Anthonie Palamedesz (1601-1673) (Ill. 17)<sup>34</sup>.

Cornelis Lampsins (Ill. 18) naît à Vlissingen dans une famille de riches marchands qui dans les années 80 du XVI<sup>e</sup> siècle a fui Ostende pour échapper à l'intolérance reli-

31 Les documents se trouvent dans la collection du musée de la Légion d'Honneur.

32 H. Nalis, 'De schilder Pieter van Anraadt en de familie De Sandra', partie 2, 'De familie De Sandra', *Deventer Jaarboek*, 26 (2012), 25-46.

33 Les archives de la famille De Sandra font partie des archives Fraeylemaborg, conservées dans les archives du Regionaal Historisch Centrum Groninger Archieven, qui possède également l'acte de nomination de De Sandra comme chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Les archives Fraeylemaborg ne sont pas ouvertes au public.

34 Le second portrait, qui n'est pas repris ici, n'est actuellement pas localisé. Nous savons qu'il date de 1659 ; Stavenisse fit plus tard peindre autour de ses armoiries le collier de l'ordre de Saint-Michel.

documents relatifs à la nomination de Stavenisse mentionnent uniquement le collier en or<sup>31</sup>.

### De Sandra, Stavenisse et Lampsins

Mais qui étaient ces chevaliers de l'Ordre dont les colliers ont été conservés ?

Hendrick de Sandra naquit en 1619 à Amsterdam dans une famille d'origine flamande qui s'était réfugiée à Amsterdam pendant la Guerre de Quatre-Vingts Ans (Ill. 16).<sup>32</sup> Son grand-père Hendrick, négociant en tripe de velours, fut actionnaire de la Compagnie des Indes orientales dès sa fondation. Pourquoi son petit-fils, pourtant marchand fortuné, opta en 1657 pour une carrière dans les armées de la République, on l'ignore. On sait en revanche que cette année-là il quitta Amsterdam pour s'installer à Deventer, et qu'il fut reçu cette même année 1657 dans l'ordre de

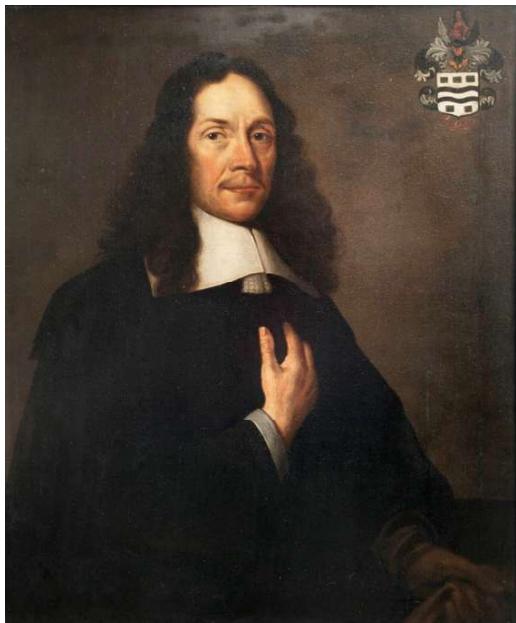
gieuse et à une guerre qui ruine le commerce. La famille a su bientôt prendre rang parmi les principaux négociants et accéder au patriciat des régents de la ville.

Cornelis y est baptisé le 17 septembre 1600. Il possède, avec son frère Adriaan, une importante flotte – le futur amiral Michiel de Ruyter sert à ses débuts sur les navires des frères Lampsins. Cornelis est conseiller, échevin et bourgmestre de Vlissingen, député aux États de Zélande et, comme Stavenisse, depuis 1654 député aux États-Généraux, et aussi administrateur de la WIC, la Compagnie des Indes Occidentales.

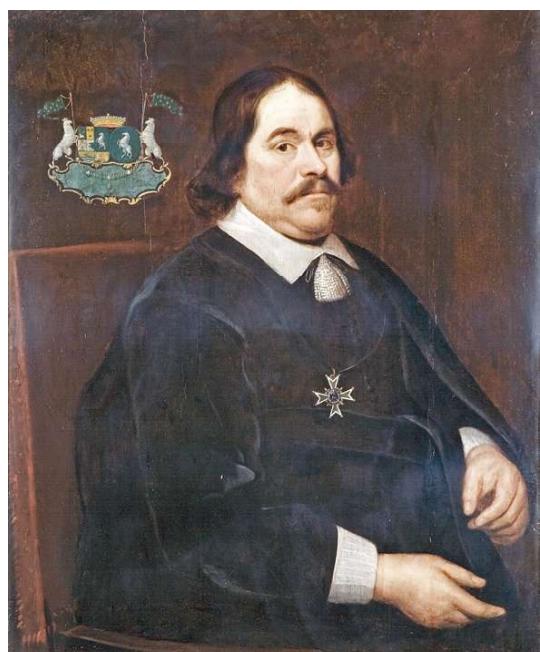
Depuis 1654 Cornelis et son frère entreprennent, avec l'assentiment des États-Généraux, de coloniser Tobago. Ils baptisent l'île Nieuw-Walcheren (Nouveau-Walcheren), en l'honneur d'une des îles de Zélande, et fondent Nieuw-Vlissingen (Nouveau-Vlissingen), aujourd'hui Scarborough. La ville est plus tard rebaptisée Lampsinsburg. Lorsque les États-Généraux refusent l'aide militaire que leur demande Cornelis, il se tourne vers la France ; Louis XIV érige l'île en baronnie, lui confère le titre de baron de Tobago et l'élève à la dignité de chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Cornelis Lampsins meurt deux ans plus tard, en 1664, à Vlissingen. Sa maison sur le Nieuwedijk abrite aujourd'hui le musée de la ville, le Zeeuws maritiem muZEEum, où est toujours accroché le portrait de Lampsins.

## Conclusion

Si les chaînes et pendentifs de De With, De Sandra, Stavenisse, Lampsins et De Ruyter datent pratiquement tous de la même période, ils présentent de grandes différences ; seuls les deux pendentifs de Stavenisse et de De Ruyter sont identiques. Les trois chaînes de De Sandra, Stavenisse et Lampsins ne le sont pas, alors que les portraits de De With et de De Ruyter montrent que le modèle de ces deux derniers était alors très usuel.



Ill. 17. Marinus Stavenisse (1601-1663), seigneur de Brijdorp et Botland, par Anthonie Palamedsz (Stadhuismuseum Zierikzee).



Ill. 18. Cornelis Lampsins (1600-1664), anonyme (Zeeuws maritiem muZEEum, Vlissingen).

Cette brève étude sur les chevaliers néerlandais de l'ordre de Saint-Michel, leur place dans la société, les raisons de leur nomination, les insignes dont ils se paraient mérite sans aucun doute d'être poursuivie.

### Annexe

#### liste alphabétique des Néerlandais nommés dans l'ordre de Saint-Michel (les chevaliers que Ploos n'a pas mentionnés sont indiqués en gras)

1	1612	Aerssen (1572-1641), François van
2	1625	Aerssen (1600-1662), Cornelis van
3		Alteren (décédé après 1657), Simon van
4		Alteren, Pieter van
5		Bam, Jacob
6		Bardes(ius) (décédé 1631), Willem
7		Berchem, Jan van
8	1635	Beveren (1591-1663), Cornelis van
9		Bije (1604-1652), Arend de
10	1629	Blijenborg (1589-1630), Adriaan van
11		Broeck (né 1593), Johannes van den
12	1646	Cabbeljau, Willem-Jan
13	1644/5	Camer(e) (décédé 1669), Johan van der
14	1671	Caron (1600-1673), François
15		Caron (1634-1706), François
16	1648	Cock (1605-1655), Frans Banning
17	1635	Coenders van Helpen (1601-1676), Bernard
18	vers 1652	Copes (1601-1669), Johan
19	1654	Cousebant (1626-1707), Frederik
20		Coymans (1618-1690), Balthasar
21	1625	Dorp (1587-1652), Philips van
22	1646	Evertsen (1600-1666), Johan
23		Foreest (1586-1651), Jan van
24	1661	Gheel (1628-1705), Daniël van
25		Gheel (1623-1668), Johannes van
26	1637	Glarges (1599-1683), Cornelis de Montigny de
27	avant 1660	Hogendorp (décédé 1673), Daniël van
28	1648	Hooft (1629-1680), Arnout Hellemans

29	1639	Hooft (1581-1647), Pieter Cornelisz.
30	1650	Huydecoper van Maarsseveen (1599-1661), Johan
31	1632	Huygens (1596-1687), Constantijn
32		Huyghens (1592-1666), Rutger
33		Junius (décédé 1675), Jacob
34		Kempinek, Reinier
35	1643	Kien (1600-1648), Nicolaas
36	avant 1648	Knuyt (1587-1654), Johan de
37	1662	Lampsins (1600-1664), Cornelis
38		Manmaker (né 1579), Adriaan van
39		Marez (1632-1691), Samuel de
40		Meerman (1610-1680), Dirck
41	1632	Musch (1592-1650), Cornelis
42	1636	Pauw (1618-1688), Diederik Reiniersz.
43	1624	Pauw (1585-1653), Adriaan Reiniersz.
44	1634	Pauw (1591-1676), Reinier Reiniersz.
<b>45</b>		<b>Pauw (1615-1676), Gerard Adriaansz</b>
46		Pauw (1622-1697), Adriaan Adriaansz.
47	1635	Pauw (1612-1652), Reinier Adriaansz.
48	1629	Ploos (1585-1639), Adriaen
<b>49</b>	<b>1661</b>	<b>Pompe van Meerervoort (1639-1680), Cornelis</b>
50		Reinst, Jan
51	1641	Rengers (1620-1679), Osebrand Johan
52	1666	Ruyter (1607-1676), Michiel Adriaensz. de
53	1657	Sandra (1619-1707), Hendrick de
<b>54</b>	<b>1640</b>	<b>Schrassert (1600-1651), Hendrick</b>
55		Schuyre, Everard van der
<b>56</b>		<b>Schwartzenberg, heer van Oldersum (1582-1640), Frederik theo</b>
<b>57</b>	<b>avant 1622</b>	<b>Schwartzenberg, heer zu Hohenlandsberg en Hamborn (1583-1641), Adam, graf zu</b>
58	1661	Stavenisse (1601-1663), Marinus
59		Strick (décédé 1648), Johan
60		Teding van Berkhout (1597-1632), Vokkert
61	1650	Thibaut (1604-1667), Hendrick
62	1642	Tromp (1598-1653), Maarten Harpertsz.
<b>63</b>	<b>1648</b>	<b>Vigny (décédé 1662), Isaac de</b>
64		Vlaming van Oudtshoorn (1613-1688), Cornelis de
65		Vosbergen jr. (décédé 1640), Gaspar van
66		Vosbergen sr. (décédé 1649), Gaspar van
67		Vosbergen, Jan van
68		Westerbaen (1599-1670), Jacobus
69		Wickevoort (Wicquefort) (1600-1670), Joachim van (de)
70	1646	With (1599-1658), Witte Cornelisz. de
71	1644	Wouw (1597-1657), Bartholomeus van
<b>72</b>	<b>1626</b>	<b>Zoete de Laeke (décédé 1637), heer van Haultain, Willem de</b>